

Dar Boudar

Un foyer pour les enfants abandonnés



Situé au pied de l'Atlas, à 30 km au sud de Marrakech, Dar Boudar, un village d'enfant de 10 hectares, comprendra une fois terminé treize maisons familiales, une mosquée, une école, une crèche et une infirmerie. L'ouverture est prévue pour octobre 2014. Huber Hansjörg, originaire de Suisse, est l'initiateur et fondateur de ce beau projet.

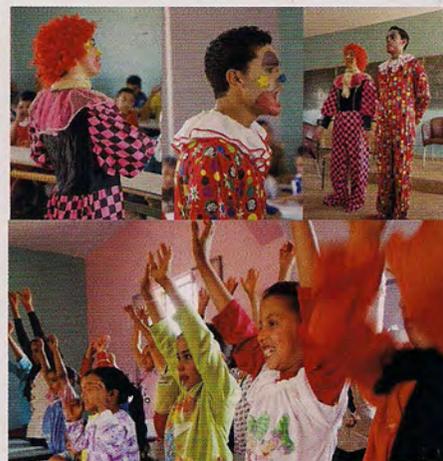
Le concept de Dar Boudar

« Celui qui sauve une vie, sauve le monde ». L'expression a bien été intégrée par les membres de Dar Boudar, convaincus que « celui qui sauve un enfant sauve l'avenir ». Le concept de Dar Boudar est basé sur les quatre principes de la convention des droits des enfants de l'ONU, à savoir : chaque enfant a besoin d'une personne qui l'aime. Chaque enfant doit grandir le plus naturellement possible avec ses frères et sœurs. Chaque enfant doit habiter dans une maison qui soit la sienne. Enfin, tout enfant doit vivre dans un environnement calme et serein, propice à son épanouissement. Selon le ministère de la Famille et de la Solidarité Sociale au Maroc, en moyenne, 20 enfants sont abandonnés chaque jour dans le Royaume. Il s'agit généralement



« Offrir un foyer à chaque enfant », voilà l'objectif d'Huber Hansjörg. Ayant lui-même trois enfants et cinq petits-enfants, ce Suisse attache une grande importance au bien-être des enfants. A l'origine, son désir était de s'occuper d'enfants orphelins puis, sa réflexion l'a mené plus loin. Il a finalement décidé de prendre en charge les enfants abandonnés dès leur naissance, dits les

enfants de la « Kafala ». « Des enfants non désirés sont encore plus malheureux que des enfants orphelins qui, eux, ont connu leurs parents. 30 % du caractère se forge pendant la grossesse », explique-t-il. Il décide donc de venir s'installer au Maroc, pays où il lui est plus facile de communiquer grâce à l'usage du français, langue commune avec son pays d'origine.





d'enfants non désirés, souvent déposés au pied des mosquées suite à des grossesses malheureuses. Le constat est alarmant. Huber décide donc de mettre sur pied un véritable village pour accueillir ces enfants, leur offrir un foyer, une « maman », des « grands-parents » et même des amis pour une vie sociale équilibrée, en plus de l'accès à l'école et à des soins médicaux. Dans ce village, on trouvera une mosquée, une crèche, une école, une infirmerie, une ferme, une maison et un magasin. La centaine d'enfants pris en charge seront issus de l'orphelinat public. L'intégration d'un enfant abandonné au projet Dar Boudiar relève de la compétence du procureur du Roi, qui décidera si la « Kafala » peut être acceptée. Cette procédure diffère de l'adoption, dans le sens où l'enfant ne voit en rien son extrait de naissance modifié.

Le mécénat, source de revenus

L'association aura besoin de bénévoles mais aussi d'employés, qui seront rémunérés par des fonds auprès de mécènes et d'organisations privées. Grâce à un carnet d'adresses bien fourni, Huber réunit ses connaissances et les fédère autour de ce projet en leur demandant une contribution annuelle, correspondant au financement d'un enfant par année. Considéré comme un don déductible d'impôts, cette contribution par mécénat viendra couvrir les frais de construction

et de fonctionnement de Dar Boudiar. La première volonté d'Huber est de mettre en place une association de droit marocain. Il achète en fonds propre le terrain, établit les plans et les permis de construire, finance la construction de la route d'accès, l'électrification, les forages pour l'eau et les frais généraux de l'association. Il fédère des personnalités suisses mais aussi allemandes, françaises, hollandaises et autrichiennes pour le financement du fonctionnement. Il met en place un conseil doté d'universitaires dont le célèbre Jean Ziegler, sociologue suisse et vice-président du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies. Ce même homme qui déclarait dans l'un de ses ouvrages que « *tout enfant qui meurt de faim est un enfant assassiné* ». Le travail des membres de tous les comités des différentes associations à travers le monde sera bénévole. Le contrôle de gestion annuel sera confié à une Société de Révision de renommée internationale. Pour la Suisse, cette révision sera réalisée par PricewaterhouseCooper (PwC) Zurich. Un rapport annuel sera publié sur Internet.

Un projet au bénéfice de la région

C'est toute la région de Marrakech qui devrait profiter du projet Dar Boudiar, puisque l'ensemble des travailleurs et corps de métier recrutés pour le chantier en sont originaires. Au sein du village, on retrouvera des personnes issues de divers horizons professionnels : une gynécologue, une sage-femme, des infirmières, des médecins, des commerçants, des ensei-

« Celui qui sauve une vie sauve le monde. Celui qui sauve un enfant sauve l'avenir. »

gnants, et les femmes qui joueront le rôle de « mamans ». Les puéricultrices des crèches seront des personnes de la région de Tamesloht. L'objectif d'Huber est bien sûr de pérenniser le projet. Pour cela, il travaille et forme chacune de ces personnes en les sensibilisant à l'importance d'un tel projet, afin que celles-ci restent au sein de l'association en tant que membres actifs après son départ. •



● Les maisons familiales

Douze maisons familiales seront construites dans le cadre du projet Dar Boudiar. Chaque « maman » pourra recevoir jusqu'à huit enfants. Les maisons, toutes sur deux étages, seront composées de quatre chambres à coucher de deux lits, une cuisine, un salon et deux salles de bain. Bien que composées des mêmes espaces, elles seront conçues différemment pour éviter l'uniformité. C'est une ambiance « comme à la maison » qu'a cherchée à recréer l'association, tout en répondant aux normes internationales de sécurité. Chaque maman aura la charge d'assurer la sécurité de chacun des enfants, de leur apporter amour et stabilité pour les aider à prendre en confiance en eux et donc, à se développer dans un environnement serein et épanouissant.